Émile Godin à François Cantagrel, 16 mars 1865

Auteur·e : Godin, Émile (1840-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation2 p. (423r, 424v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Émile (1840-1888), Émile Godin à François Cantagrel, 16 mars 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43234

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Émile (1840-1888)
Date de rédaction16 mars 1865
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméÉmile, ne sachant si son père est encore en sa compagnie à Paris, l'informe qu'un accident déplorable a eu lieu à l'usine de Guise le matin à 7 h 30 : une meule s'est brisée en trois, le meuleur Viéville a été tué sur le coup et Dacheux a été

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43234?context=pdf

blessé grièvement. Émile Godin a prévenu le brigadier de gendarmerie et le commissaire de police. Il informe Cantagrel que l'enterrement de Viéville aura lieu le samedi à 10 h 00, et que selon Vigerie, le rapport du commissaire est conforme aux faits. Il ajoute que « 1 000 cancans se font dans Guise ». Dans le post-scriptum, Émile Godin signale qu'un incendie est survenu la nuit précédente dans le pavillon de monsieur Wateau et que les pompiers du Familistère étaient les premiers sur les lieux.

Mots-clés

Actualité, Compliments, Décès, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citées

- Cantagrel-Conrads, Maria Joséph a Elisabeth (vers 1831-)
- Cantagrel, Simon Charles (1856-1899)
- Dacheux [monsieur]
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Viéville [monsieur]
- Vigerie, A.
- Wateau [monsieur]

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 15/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43234?context=pdf

Caire ce 16 mars 1865

Cher Monsieur Cantagrel

Ne sachant si mon père est encore en votre aimable compagnie je m'adresse a vous d'abord pour me rappeler a votre souvenir et vous prier de presenter mes respects a Madame Cantagrel ainsi que mes amitiés a votre fils. ensuite pour vous prier de communiquer a mon père une deplorable nouvelle.

Ce matin a 7 h ½ les 7 meuleurs étaient a travailler quand une des meules s'est brisée en 3 le plus gros morceau brisa la tête du meuleur Vieille qui fut tué sur le coup. le morceau alla toucher la poutre transversale qui est portée par les colonnes en fonte et l'endommagea fortement cette dernie meule vint retomber au milieu du chemin et fractura la jambe a un ajusteur Dacheux qui tomba la figure dans des pieces de fonte ayant la meule sur le dos il est très grièvement blessé au front a la même place que Vieille sa jambe fut cassée aussitôt son arrivée a l'hospice on craint une congestion cérébrale.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43234?context=pdf

Je fis prevenir le brigadier de gendarmerie qui ayant dit d'aller prevenir aussi le commissaire est venu aussi faire une enquête

L'enterrement de l'infortuné Vieille aura lieu Samedi a 10h du matin

Mr Vigerie est allé voir le rapport du commissaire je vais attendre pour vous en donner la pensée

Mr le commissaire a lu son rapport a Mr Vigerie qui vient de me dire qu'il était satisfaisant et parfaitement conforme aux faits inouïs qui viennent de se passer.

1000 canons se sont dans Guère

Douleur que Mr Vigerie vient de voir ne se porte pas plus mal que ce matin

Mes respects a mon père et agréez l'assurance de ma sympathie

C. Cordier

P. S. Vous me pardonnerez mes lettres illisibles en tenant compte de mon emotion en retracant ce fait.

Monsieur Vitteau a eu son pressoir brulé la nuit passée entre 11h 1/2 et 2 heure du matin la pompe et pompiers du familistère y étaient les premiers